

## L'unification de l'Europe dans la pensée politique de Willy Brandt – Introduction

**Source:** CVCE. Robin Allers.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/l\\_unification\\_de\\_l\\_europe\\_dans\\_la\\_pensee\\_politique\\_de\\_willy\\_brandt\\_introduction-fr-bbbboaed-1c7a-49f9-9b03-74b7bf20943f.html](http://www.cvce.eu/obj/l_unification_de_l_europe_dans_la_pensee_politique_de_willy_brandt_introduction-fr-bbbboaed-1c7a-49f9-9b03-74b7bf20943f.html)



**Date de dernière mise à jour:** 08/08/2016

## L'unification de l'Europe dans la pensée politique de Willy Brandt

C'est avant tout à l'*Ostpolitik* que l'on associe le nom du quatrième chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Willy Brandt. En effet, l'engagement pour la liberté de Berlin, pour l'unité de l'Allemagne et pour la détente des relations avec les voisins d'Europe centrale et orientale, tient une place prépondérante dans son action politique. Il ne considère cependant pas comme moins significatifs l'unification de l'Europe et le positionnement d'une Europe forte se présentant comme un acteur indépendant au sein de l'alliance avec les États-Unis et dans ses relations vis-à-vis de l'Union soviétique. Pour preuves son *Ostpolitik* qui, selon sa formule souvent répétée, commence à l'Ouest et son approche d'un ordre de paix paneuropéen en perpétuelle évolution qu'il met au point avec son proche collaborateur Egon Bahr.

Déjà avant d'exercer les fonctions de chancelier fédéral, Brandt se penche intensément sur le problème de l'unification de l'Europe et de la place de l'Allemagne dans un nouvel ordre européen d'après-guerre. Dans son exil scandinave (1933–1945), ce socialiste est habité par le «rêve des États-Unis d'Europe». Lorsqu'il est homme politique au niveau du Land et député au Bundestag (à partir de 1949), il s'exprime au nom du SPD de Berlin sur les orientations de politique étrangère de la jeune République. Lorsqu'il est bourgmestre régnant de Berlin (1957-1966) et président du SPD (à partir de 1964), il commence à contribuer activement à la formation de la politique étrangère et européenne de la RFA, avant de la marquer incontestablement de son empreinte, d'abord en tant que ministre des Affaires étrangères de la Grande coalition (1966-1969), puis finalement comme chancelier fédéral (1969-1974). Même après avoir démissionné de ses fonctions de chancelier fédéral (1974), Brandt continue de défendre l'idée de l'unification européenne, en tant que président de l'Internationale socialiste (1979-1992), membre du Parlement européen (1979-1983), et en outre, comme président du SPD (jusqu'en 1987) et député au Bundestag (jusqu'en 1992).

Depuis le début, l'unification européenne telle que la conçoit Brandt se caractérise par une dimension paneuropéenne. Dans ses écrits d'exil transparaît déjà sa conviction que la question allemande ne saurait être résolue que dans un contexte élargi. À l'époque, Brandt ne peut s'imaginer ni l'Union soviétique ni la Grande-Bretagne comme membres d'une telle union contrairement aux voisins centre-européens de l'Allemagne. Par la suite, alors qu'il est ministre des Affaires étrangères et chancelier fédéral, il joue un rôle déterminant dans l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE (1973). L'intégration progressive de l'Europe centrale et orientale dans le cadre de la coopération européenne devient une composante fondamentale de son *Ostpolitik* qui, après l'adoption en 1975 de l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), se poursuit dans un cadre paneuropéen. Avant son décès, en octobre 1992, Brandt a encore l'occasion d'entendre Mikhaïl Gorbatchev qualifier l'Union soviétique de membre de la «maison européenne commune» et de voir qu'avec la fin de la Guerre froide s'ouvre la perspective pour les États d'Europe centrale d'adhérer aux Communautés de l'Europe occidentale.

La pensée et l'action de Brandt en ce qui concerne l'unification européenne, mis à part ses textes «visionnaires» écrits à l'époque de son exil, se caractérisent toujours plus par le pragmatisme que par des projets de grande envergure. Les institutions européennes, aussi inaccessibles soient-elles, doivent être acceptées comme quelque chose d'inéluctable, tout comme il faut considérer l'union de l'Europe occidentale comme une étape dans la voie vers l'objectif à long terme d'un ordre de paix paneuropéen. Les concepts fondamentaux de la «nouvelle *Ostpolitik*», synthétisés dans les devises «la politique des petits pas» et «le changement par le rapprochement», marquent également la position de Brandt par rapport au processus d'intégration, tâche à laquelle il faut s'atteler malgré les blocus et les revers permanents. On ne peut nier non plus, comme le rappelle son proche collaborateur Egon Bahr, que le rapport de Brandt à l'unification est aussi empreint d'impatience. C'est avec «désenchantement» qu'il constate que dans l'Europe unie, c'est toujours le vaisseau le plus lent qui détermine l'allure de la flotte, que des initiatives s'enlisent et que des processus lancés restent bloqués. L'absence de réceptivité au projet européen dans l'opinion publique, et notamment chez les jeunes, le préoccupe. Il lui arrive, comme à d'autres aussi, de désespérer des «technocrates de Bruxelles». C'est toutefois moins la bureaucratie de Bruxelles que Brandt rend responsable du malaise de l'Europe que les gouvernements nationaux et la «défense crispée de leurs souveraineté et intérêts propres surannés». En dépit de l'exaspération que lui inspirent «les insuffisances affligeantes, voire scandaleuses, de la CE», il ne se départit néanmoins jamais de «l'idée maîtresse de l'unification». En tant que social-démocrate, il se considère en outre dans la droite lignée de la tradition de la résolution adoptée en

1925 à Heidelberg lors du congrès du SPD, dans laquelle les sociaux-démocrates appelaient à la création des États-Unis d'Europe.

Brandt estime qu'il faut veiller à ce que l'étroitesse idéologique ne compromette pas le projet d'unification. Quant aux vives controverses à propos de l'ancrage à l'Ouest dans les premières années de la République fédérale d'Allemagne, il se prononce en faveur d'un consensus au-delà des clivages politiques dans le cadre de la politique européenne. Sans renier son engagement pour une Europe sociale, il prend ses distances à diverses occasions en s'abstenant de proclamer une «Europe sociale-démocrate».

Pour ce qui est de la forme concrète à donner au projet d'unification, Brandt ne cache pas qu'il est favorable à l'approche fonctionnaliste de l'intégration progressive. Il évoque maintes fois l'influence qu'a eue sur lui le *père de l'Europe*, Jean Monnet. Dans son dernier discours fondamental de politique européenne en tant que chancelier fédéral, qu'il prononce en novembre 1973 devant le Parlement européen à Strasbourg – et il est le premier chef de gouvernement à le faire –, il souligne que la leçon à tirer des plus de 20 années de processus d'intégration est qu'il y a plus de chances que la méthode fonctionnelle nous permette d'atteindre notre objectif que l'approche constitutionnelle. Quant à qualifier cette méthode de pragmatisme, il n'y voit pas d'inconvénient. L'Europe, comme l'analyse Brandt encore une fois par la suite, ne saurait prendre forme sur la «planche à dessin des constitutionnalistes».